

PLUi de Tizac-de-Lapouyade : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 1er avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Tizac-de-Lapouyade (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 26 février 2026. Il délimite 70 zones, dont 8 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 1er avril 2026.

- Le PLUi de Tizac-de-Lapouyade s'applique dans sa version du 26 février 2026 ; nous publions 29 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 70 zones : 8 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 26 agricoles (A) et 36 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Tizac-de-Lapouyade occupe le rang 130 par le nombre de zones délimitées : 15 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 24 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Tizac-de-Lapouyade depuis 2013, pour 15 logements créés (base Sítadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	70 zones
Zones urbaines (U)	8 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	26 zones
Zones naturelles (N)	36 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU LIBOURNAIS
Version du	26 février 2026
Partition GPU	DU_200070092
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/200070092/a4003fa554e6f730d2771a3a5ba3e207/200070092_reglement_20260226.pdf
Règles extraites	29 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Tizac-de-Lapouyade

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	12 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er mai 2011
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/tizac-de-lapouyade-33532>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Tizac-de-Lapouyade : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Potentiel radon

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

Base GASPAREX extraite le

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UCC, UDb, UE

Situation administrative

Code INSEE

33532

Code postal

33620

Intercommunalité

CA du Libournais

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

70 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

70 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

70 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Maransin (4,0 km)

89 zones

Saint-Ciers-d'Abzac (4,3 km)

71 zones

Lapouyade (4,8 km)

78 zones

Saint-Martin-du-Bois (6,6 km)

95 zones

Saint-Martin-de-Laye (7,8 km)

53 zones

Bayas (8,4 km)

39 zones

Bonzac (9,6 km)

52 zones

Guîtres (10,3 km)

67 zones

Savignac-de-l'Isle (11,0 km)

31 zones

Sablons (11,4 km)

76 zones

Lagorce (11,9 km)

132 zones

Les Billaux (13,2 km)

52 zones

Saint-Denis-de-Pile (13,5 km)

285 zones

Lalande-de-Pomerol (15,3 km)

46 zones

Abzac (15,7 km)

116 zones

Coutras (16,9 km)

293 zones

Izon (17,2 km)

189 zones

Les Peintures (17,2 km)

146 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/tizac-de-lapouyade-33532>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.